

# e.formapro

## Module SECUFER

### Le cadre réglementaire :

- ✓ Introduction au décret SECUFER : Objectifs et champ d'application
- ✓ Les obligations de l'employeur
- ✓ Les obligations des travailleurs :
- ✓ Les particularités locales à connaître avant toute intervention.

### Les consignes de sécurité :

- ✓ Consignes générales et obligations des travailleurs.
- ✓ Équipements de Protection Individuelle (EPI) obligatoires.
- ✓ Signalisation et panneaux d'obligation.
- ✓ Conduite à tenir en cas d'accident : Application de la règle PAS (Protéger, Alerter, Secourir).

### Les risques ferroviaires et les zones dangereuses

- ✓ Risques spécifiques.
- ✓ Définition et dimensions des zones dangereuses (ZD).
- ✓ Règles d'engagement dans une zone dangereuse.

**Un test de positionnement de 10 questions**

**Un cours interactif**

### Les déplacements dans les emprises

- ✓ Règles de déplacement à proximité des voies.
- ✓ Déplacements spécifiques.
- ✓ Numérotation des voies et repérage grâce aux poteaux kilométriques.
- ✓ Cas particulier des déplacements en présence d'un véhicule arrêté : distances minimales de sécurité.
- ✓ Dispositifs d'autorisation.

**Un test final de 20 questions**

### Les risques ferroviaires suivant le décret SECUFER

- ✓ Types de lignes électrifiées (courant continu et alternatif).
- ✓ Hauteur des fils de contact des caténaires.
- ✓ Effets du courant électrique sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures internes et externes, fibrillation cardiaque.
- ✓ Mesures de prévention du risque électrique.
- ✓ Cas spécifiques des installations de traction électrique et des rails.

AIDE MENU QUITTER

### Les obligations sécurité des travailleurs

Dans votre activité, vous devez respecter les consignes de sécurité afin de vous protéger et protéger les autres travailleurs.

- 1 Ne pas porter de vêtements flottants (risque d'accrochage).
- 2 Ne pas porter d'écharpe sauf dans un vêtement fermé.
- 3 Ne pas utiliser d'accessoires en bandoulière.
- 4 Ne pas utiliser un parapluie (gêne la visibilité).
- 5 Ne pas porter d'accessoires qui gênent la perception des sons (écouteurs, bonnet).

▶ ◀ PRÉC SUIVANT ▶

AIDE MENU QUITTER

### Le fonctionnement du DATZD

Le dispositif d'autorisation de traverser les zones dangereuses (D.A.T.Z.D) est un système qui permet de sécuriser le déplacement des travailleurs et des équipements à travers les zones dangereuses sur les voies ferrées.

**Garantir la sécurité des travailleurs** : assure que les traversées des zones dangereuses se font uniquement lorsque les conditions de sécurité sont respectées.

Cliquez sur les numéros pour découvrir l'utilité du DATZD

▶ ◀ PRÉC

AIDE MENU QUITTER

### Les objectifs

- 1 Respecter et appliquer la réglementation SECUFER dans les situations professionnelles liées au domaine ferroviaire.
- 2 Appréhender les risques liés aux déplacements dans les emprises ferroviaires.
- 3 Appliquer les règles de sécurité pour la prévention des risques.
- 4 Appliquer les règles de sécurité pour la prévention des risques.

Lecture (Ctrl+Alt+P)

▶ ◀

AIDE MENU QUITTER

### Les lignes électrifiées ferroviaires

Lignes électrifiées en courant continu 1 500 Volts

Lignes électrifiées en courant alternatif monophasé 25 000 Volts

**Hauteur standard des fils de contact** : 5 mètres au-dessus des rails, mais peut varier en fonction des infrastructures comme les tunnels et les ponts.

▶ ◀ PRÉC SUIVANT ▶

AIDE MENU QUITTER

### La validité de la carte AAE

Pour accéder aux emprises ferroviaires, un travailleur non autorisé peut se faire accompagner par un agent autorisé.

Un travailleur autorisé sur un périmètre donné peut être contraint d'être accompagné lorsqu'il intervient dans une zone qu'il ne connaît pas.

▶ ◀ PRÉC SUIVANT ▶

AIDE MENU QUITTER

### QUIZ

Question 1/20

Une zone dangereuse est une zone à l'intérieur de laquelle un travailleur :

- peut être mis en danger par l'effet de souffle
- peut être mis en danger par la circulation routière
- peut être heurté par un train
- peut être confronté à un risque de chute de hauteur

▶ ◀ VALIDER ✓